

Communiqué

Inauguration promenades Bois-de-Beaulieu et Jomini

Les promenades du Bois-de-Beaulieu et de Jomini connaissent une nouvelle vie depuis leur réaménagement. Ce lieu central de la ville a aujourd'hui l'ambition de répondre aux besoins et aux attentes de toutes les tranches de la population. Il s'agit d'un projet d'envergure qui a tout pour plaire avec ses promenades reverdies et arborisées, ses deux nouvelles places de jeux, ses équipements de sports urbains, ses points de vue exceptionnels sur la ville et le grand paysage, et sa future buvette. Inauguration officielle samedi 11 mai 2019.

Les aménagements de ces deux promenades emblématiques s'inscrivent dans une démarche de requalification des espaces publics initiée par la Municipalité. Le pari est d'accueillir les habitants de demain tout en garantissant la qualité de vie de chacune et de chacun. Pour ce faire, il est primordial de réfléchir en priorité à des espaces verts libres et ouverts, favorables à la biodiversité, créateurs de lien social et de vivre-ensemble. Ces réaménagements répondent également au postulat Valéry Beaud et consorts « Pour une requalification des espaces publics au Nord du site de Beaulieu » ainsi qu'aux différentes demandes des associations de quartiers développées lors des débats sur l'avenir du site de Beaulieu.

Autrefois partie intégrante du site de Beaulieu, la promenade du Bois-de-Beaulieu, avec son cordon boisé, ses terrasses et ses vues spectaculaires a aujourd'hui tout pour plaire. La zone arborisée attenante à l'esplanade supérieure abrite une nouvelle place de jeux pour les tout-petits. Avec ses cabanes de lutins et parcours d'équilibre en bois, elle a été spécialement imaginée pour ce lieu. Des passerelles de bois serpentent entre les arbres vers une seconde place en contrebas. Une tour, un toboggan, des structures pour grimper et même des jeux d'eau y accueillent les enfants un peu plus grands. Sur le belvédère les adultes ne sont pas en reste : l'édicule est en cours de transformation pour accueillir une buvette pourvue d'une belle terrasse. Depuis l'esplanade, les parents pourront garder un œil sur leurs enfants puisque la buvette jouxtera la place de jeux des plus petits. Vue sur le lac et les montagnes, arbres fruitiers et à fleurs, prairies fleuries et jolie terrasse, un avenir radieux se dessine sur l'esplanade du Bois-de-Beaulieu.

Au carrefour des avenues Mont-Blanc et Jomini, la « promenade Jomini » qui abritait autrefois une place de jeu vieillissante devient aujourd'hui un site de sports urbains. Les nouveaux aménagements offrent une multitude d'utilisations et s'articulent en trois terrasses successives inscrites dans la pente. Le projet résulte d'une démarche participative conduite auprès des jeunes du quartier (Espace 44 et Maison de quartier de la Pontaise) avec la participation du médiateur sportif. Chaque étage du parc possède sa fonction : la partie haute – dont le sol a été perméabilisé – accueille des installations de fitness urbain et des tables de ping-pong. La terrasse intermédiaire est dotée d'équipements de skate, disposés selon les indications des skateurs. Sur la dernière terrasse au pied de la pente est né le Parkour parc. Un sport acrobatique jouant avec le mobilier urbain et son environnement pour courir, escalader ou encore bondir. La conception de ce circuit, grande première à Lausanne, a été accompagnée par des spécialistes.

Inauguration officielle – programme du 11 mai 2019 :

10h00 à 16h00 : vide greniers de la promenade du Bois-de-Beaulieu, buvette

10h30 : contes pour les enfants

11h30 : partie officielle et allocutions de Mmes Natacha Litzistorf, directrice du logement, de l'environnement et de l'architecture et Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité

13h00 : initiation au « Parkour » et contest de skate à la promenade Jomini

La Municipalité de Lausanne

Renseignements complémentaires :

Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, 021 315 52 00

Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 01

Lausanne, le 8 mai 2019